

Propositions budgétaires

⊖ de dépenses.

⊕ d'équité.

⊕ de revenus.

2026



MOMENT DE VÉRITÉ, MOMENT DE RESPONSABILITÉ

« Dans une Assemblée sans majorité, le non-recours à l'article 49 alinéa 3 de notre Constitution nous impose de faire preuve de responsabilité et de rechercher le compromis ».

La France affronte des défis majeurs, économiques, sociaux et géopolitiques, qui **exigent de la clarté**, du courage et de la méthode.

Après des mois d'instabilité politique, la hausse des taux d'intérêt et **le poids de la dette menacent notre souveraineté** et notre capacité à investir pour l'avenir et à dresser des perspectives d'espoir pour la jeunesse.

Dans une Assemblée sans majorité, le non-recours à l'article 49 alinéa 3 de notre Constitution nous impose de faire preuve de responsabilité et de rechercher le compromis, état d'esprit dans lequel les Démocrates se sont toujours inscrits.

Pour aborder le budget 2026, **nous faisons des propositions équilibrées**, claires et efficaces, qui peuvent être des points de rencontre entre différents bancs de notre hémicycle.

Le redressement doit être responsable : rationaliser la dépense publique sans fragiliser nos priorités (éducation, transition, défense, recherche).

Préserver notre modèle social, c'est aussi anticiper les défis démographiques et repenser la santé tout au long de la vie. **La solidarité repose sur le travail et la croissance** : produire plus et mieux pour financer les transitions et partager équitablement les fruits de la croissance.

La France mérite un budget responsable tourné vers les générations futures. Nous y contribuerons avec détermination et responsabilité.

Marc Fesneau (@mfesneau)

Président du groupe Les Démocrates,
député de la 1ère circonscription de Loir-et-Cher.



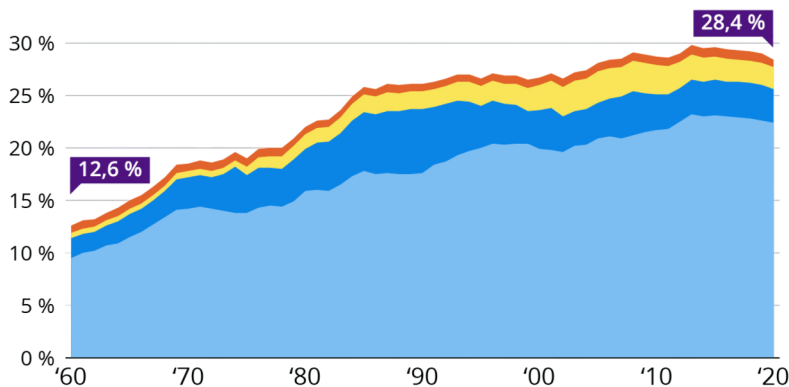


CONTEXTE : LA SEULE LIGNE ROUGE, LE RÉEL

La situation budgétaire en quelques chiffres

Le poids des dépenses contraintes dans le budget des ménages

- Loyers et charges
- Assurances et services financiers
- Télécommunications
- Cantines scolaires



Source : Insee

Dépenses (2025) :

1483 Mds€

Déficit (2024) :

168,6 Mds€

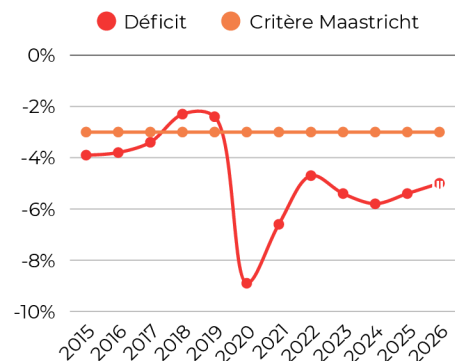
Dette (cumul) :

3345 Mds€

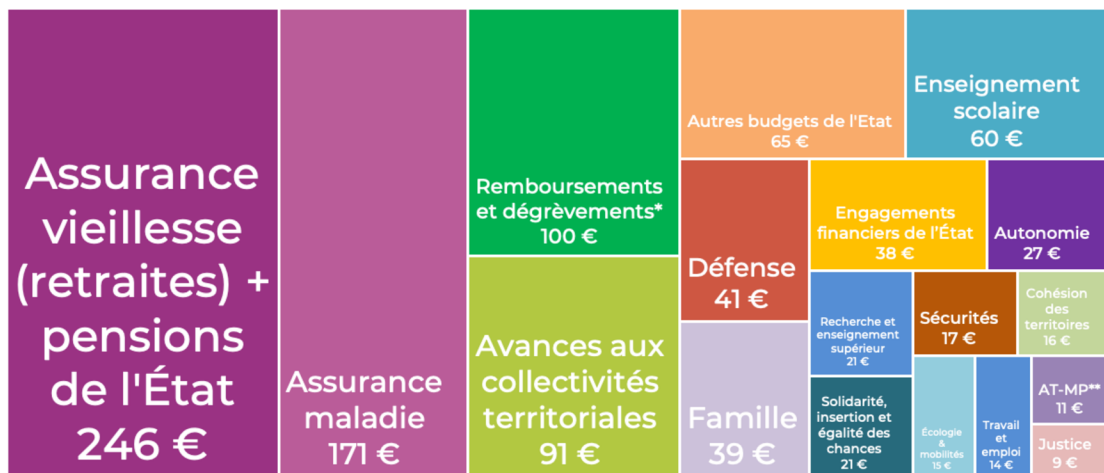


La dette augmente de +5 000€ par seconde.

Un déficit structurel (%PIB) :



Répartition de 1000€ de dépenses publiques en 2025



* Somme cumulée des dégrèvements d'impôts, remboursements de trop versé ou crédits d'impôts (aux particuliers, aux entreprises, etc.)

** Accidents du travail et Maladies professionnelles

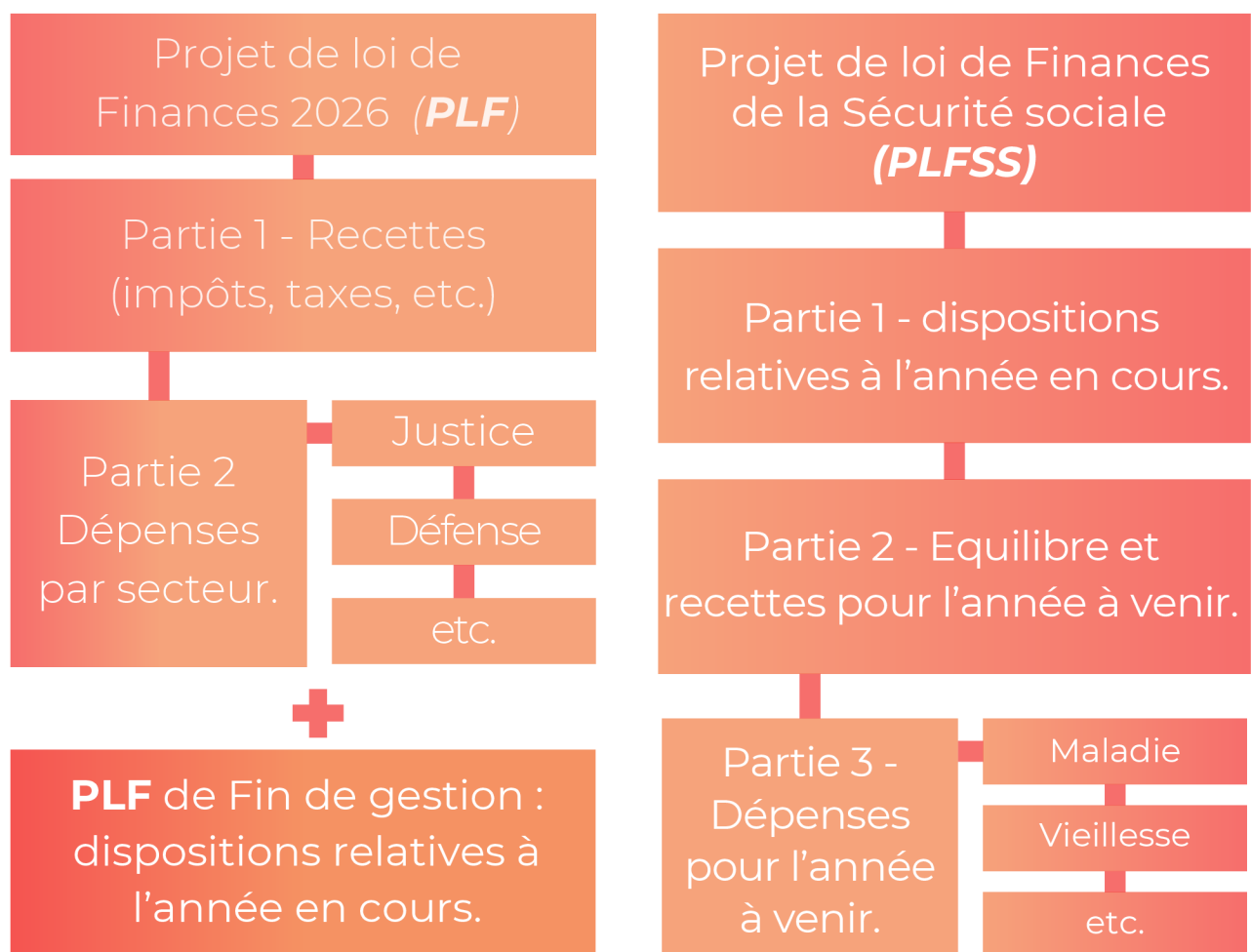
Crédits votés dans les PLF et PLFSS 2025





BUDGET : COMMENT ÇA MARCHE ?

Chaque année, à l'automne, le Gouvernement présente au Parlement un projet de budget pour l'année suivante. **Il est composé de deux textes** : le Projet de loi de Finances (PLF), dévolu aux ressources et dépenses de l'État, et le Projet de loi de Financement de la Sécurité Sociale (PLFSS). Chacun de ces textes est composé de plusieurs parties :



Une fois adopté, un budget n'est pas figé. Il peut être adapté durant l'année de son application par des projets de loi rectificative.

Depuis la réforme de 2008, l'utilisation de l'article 49-3 de la Constitution est limitée à un texte par session parlementaire. Sauf dans le cas des textes budgétaires. En revanche, celui-ci doit être utilisé en première lecture sur chacune des parties de chacun des projets de loi.





70 JOURS POUR UN BUDGET RESPONSABLE

14 octobre

- Dépôt du PLF 2026.
- Auditions par la commission des finances du ministre de l'Économie et des Finances et de la ministre des Comptes publics.



23-28 octobre

- 24/10 : début de l'examen du PLF en séance publique (1ère partie).
- 27/10 : début de l'examen en commission des affaires sociales du PLFSS.

4 novembre

- Début de l'examen du PLFSS en séance à l'Assemblée nationale.

12 novembre

- **Vote solennel** du PLFSS.
- Transmission du PLFSS au Sénat.

22 décembre

- Date limite d'adoption du budget pour 2026.
- Transmission au Conseil Constitutionnel pour examen avant promulgation au 1er janvier 2026.





NOS COMMISSAIRES

AFFAIRES SOCIALES

FINANCES



Jean-Paul Matteï



Philippe Vigier



Perrine Goulet



Emmanuel Mandon



Cyrille Isaac-Sibille



Sophie Mette



Nicolas Turquois



Anne Bergantz



Jean-Carles Grelier



NOS PROPOSITIONS 2026

1. Maîtrise des dépenses

- Soutenir le gel des dépenses de l'État en 2026.
 - Étendre ce gel au plafond de l'ensemble des taxes affectées ou en l'abaissant à celui de 2024.
- Lutter contre le morcellement et l'inefficacité de l'action publique.
 - Mieux gérer le patrimoine immobilier de l'État.
 - Interroger la pertinence de certaines agences et opérateurs (regroupements, etc.).
 - Diminuer les effectifs des agences et opérateurs, selon les besoins réels.
 - Généraliser les contrats d'objectifs & performances avec ces organismes.
- Simplifier notre modèle social et limiter le dérapage de la dépense.
 - Instaurer une politique générale de prévention et établir les bases d'une stratégie pluriannuelle en santé.
 - Mettre en oeuvre l'allocation sociale unique.
 - Instaurer un jour de carence incompressible pour tous.
 - Responsabiliser et sensibiliser les assurés par l'envoi annuel d'un rescrit détaillant le montant de leurs dépenses de santé.
 - Prévoir la sortie de l'ALD (affection longue durée) des patients en rémission ou guéris avec une période transitoire de sortie de 3 mois.

Du côté des irresponsables

Pour LFI.

le coupable, c'est...

Le sérieux budgétaire

Leurs propositions : +168 milliards de dépenses nouvelles, donc doublement du déficit public
→ dérouler le tapis rouge aux prêteurs étrangers.

Pour le RN.

L'étranger

Un Frexit qui ne dit pas son nom en sabrant la contribution de la France à l'UE.
Tout miser sur la suppression de l'AME (~0,5% dépenses de santé).



NOS PROPOSITIONS 2026

2. Équité fiscale

- Défendre une fiscalité juste où chacun participe selon ses moyens.
 - Maintenir la contribution sur les très hauts revenus, en la pérennisant tant que le déficit public est supérieur à 3% du PIB.
 - Créer une taxe sur les holdings patrimoniales permettant aux plus fortunés d'échapper à un taux d'imposition juste. Dépôt d'une série d'amendements pour améliorer l'efficacité de ce dispositif.
 - Reconduire temporairement (un an) et partiellement (6 mds€) la surtaxe exceptionnelle sur les bénéfices des grandes entreprises.
 - Geler le barème de l'impôt sur le revenu.
 - Transformer l'abattement de 10% pour frais professionnels des retraités en abattement forfaitaire unique de 2000€.
- Lutter contre le dévoiement des dispositifs fiscaux, la suroptimisation et faire davantage contribuer la rente improductive.
 - Remplacer l'IFI par un impôt sur la fortune improductive.
 - Limiter les effets d'aubaine de la niche « Copé » et du « Pacte Dutreil ».
 - Exclure le secteur financier des activités éligibles au Crédit impôt recherche (CIR).
 - Garantir l'application des dispositions de lutte contre les « CumCum ».
 - Fin des avantages fiscaux spécifiques à la transmission des contrats d'assurance vie.
 - Supprimer ou plafonner des niches fiscales ou exonérations inefficaces.

Du côté des irresponsables

Pour LFI.

le coupable, c'est...

Les riches

Taxation maximale et déséquilibrée des entreprises et des plus aisés. Enfer fiscal, attractivité 0, compétitivité 0.
La France n'est pas une île.

Pour le RN.

Les actifs

Augmentation des pensions de retraites, départ à 62 ans, maintien de l'abattement fiscal de 10%. Non à l'équité, oui à la fiscalité électorale.



NOS PROPOSITIONS 2026

3. Croissance partagée

- Générer de la croissance pour renforcer le pouvoir d'achat.
 - Rapprocher le salaire net du brut sur la fiche de paie des salariés et des indépendants les plus modestes.
 - Soutenir la politique familiale : allocations familiales dès le 1er enfant et maintenir la déduction de frais de scolarité pour les plus modestes.
 - Réduire le coût du logement en relançant une politique de l'offre : lutter contre la rétention foncière (taxation plus-values immobilières), création d'un statut de l'investisseur immobilier, exclusion des biens loués en résidence principale de la taxe sur les holdings familiales.
 - Débloquer plus facilement l'épargne salariale pour les bas salaires.
- Soutenir la croissance et réaffirmer notre souveraineté dans les secteurs clés.
 - Accélérer le calendrier de suppression de la CVAE.
 - Assurer notre souveraineté industrielle sur le médicament.
 - Encourager les salariés et dirigeants de startups à entrer dans le capital de leur entreprise.
 - Renforcer la transparence sur l'étiquetage, rehausser la taxe sur les petits colis qui inondent notre pays et menacent nos commerces.
 - Encourager la transition des filières agricoles, viticoles et forestières.
 - Soutenir la filière des biocarburants en supprimant la hausse de fiscalité.
 - Distinguer le régime fiscal des chambres d'hôtes de celui des meublés touristiques.

Du côté des irresponsables

Pour LFI.

le coupable, c'est...

Le travail

Nationalisation tous azimuts, attaque sur le patrimoine familial, départ à la retraite à 60 ans : ces cadeaux électoraux pèseront sur le salaire des travailleurs.

Pour le RN.

Notre souveraineté

Baisse de la TVA sur l'énergie ? → tuer l'investissement de la filière nucléaire.
Baisse de la contribution à l'Union européenne ? Au revoir la PAC !



PROPOSITIONS

NOS
2026

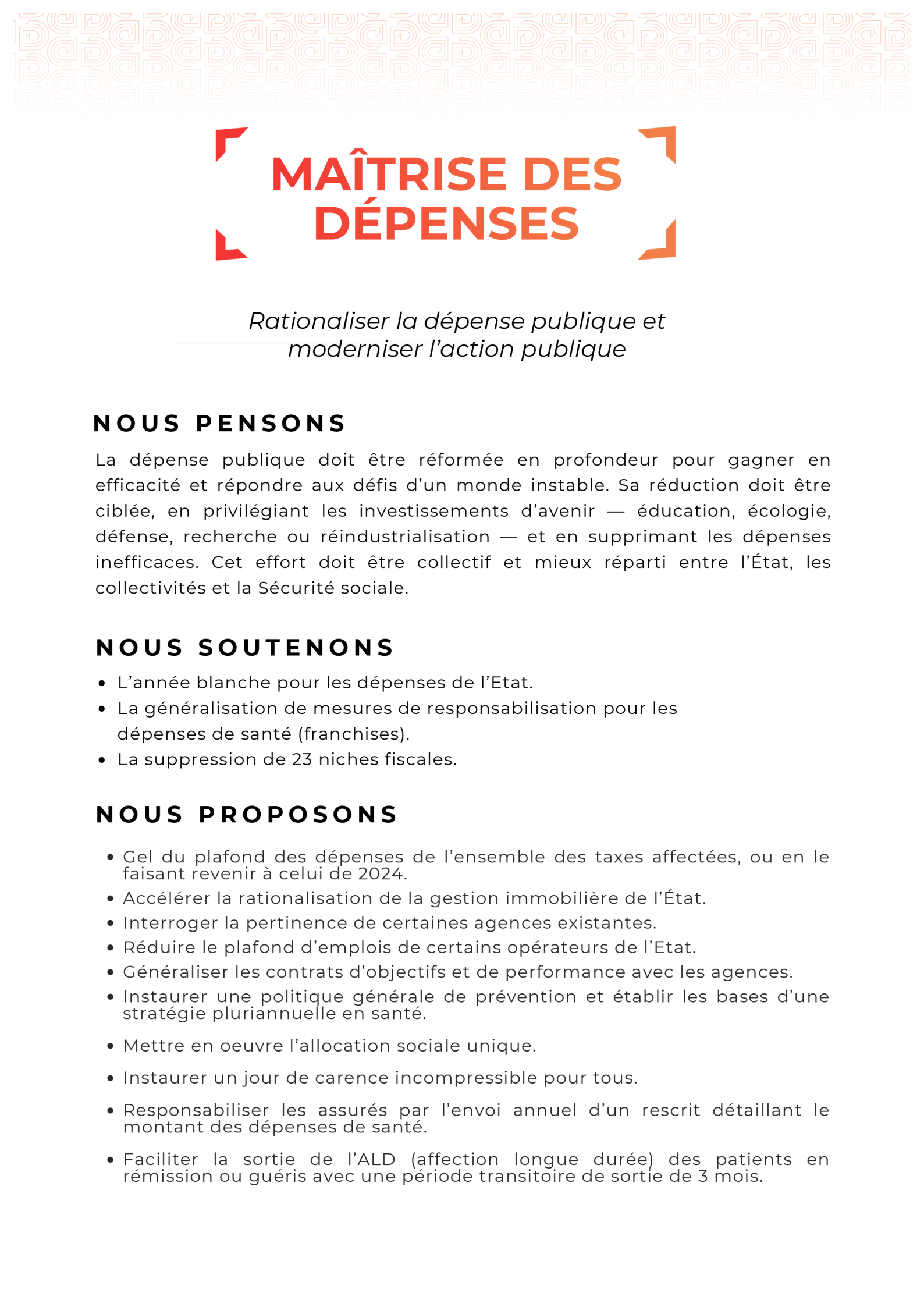
Le détail des mesures

maîtrise des
dépenses

équité
fiscale

croissance
partagée





MAÎTRISE DES DÉPENSES

*Rationaliser la dépense publique et
moderniser l'action publique*

NOUS PENSONS

La dépense publique doit être réformée en profondeur pour gagner en efficacité et répondre aux défis d'un monde instable. Sa réduction doit être ciblée, en privilégiant les investissements d'avenir — éducation, écologie, défense, recherche ou réindustrialisation — et en supprimant les dépenses inefficaces. Cet effort doit être collectif et mieux réparti entre l'État, les collectivités et la Sécurité sociale.

NOUS SOUTENONS

- L'année blanche pour les dépenses de l'Etat.
- La généralisation de mesures de responsabilisation pour les dépenses de santé (franchises).
- La suppression de 23 niches fiscales.

NOUS PROPOSONS

- Gel du plafond des dépenses de l'ensemble des taxes affectées, ou en le faisant revenir à celui de 2024.
- Accélérer la rationalisation de la gestion immobilière de l'État.
- Interroger la pertinence de certaines agences existantes.
- Réduire le plafond d'emplois de certains opérateurs de l'Etat.
- Généraliser les contrats d'objectifs et de performance avec les agences.
- Instaurer une politique générale de prévention et établir les bases d'une stratégie pluriannuelle en santé.
- Mettre en oeuvre l'allocation sociale unique.
- Instaurer un jour de carence incompressible pour tous.
- Responsabiliser les assurés par l'envoi annuel d'un rescrit détaillant le montant des dépenses de santé.
- Faciliter la sortie de l'ALD (affection longue durée) des patients en rémission ou guéris avec une période transitoire de sortie de 3 mois.

MAÎTRISE DES DÉPENSES

Le détail des mesures

Accélérer la rationalisation de la gestion immobilière de l'État

en créant une **foncière de l'État**, en développant de nouvelles modalités de valorisation des biens de l'État, en recensant les espaces vides, en réduisant le recours à la location et en accélérant la vente des terrains et bâtiments vides appartenant à l'État.

Lutter contre le morcellement de l'action de l'État

en interrogeant la **pertinence des agences existantes**, en réduisant les plafonds d'emplois des opérateurs, en **généralisant les contrats d'objectifs et de performance** et en assurant la **juste représentation de l'État** dans leurs organes délibérants.



Étendre l'année blanche à l'ensemble des taxes affectées

en gelant leur plafond ou en revenant à celui de 2024.

Établir les bases d'une stratégie pluriannuelle en santé

en insérant dans le code de santé publique la définition d'une Loi d'Orientation en Santé, sur 5 ans.

Limitier le dérapage de certains postes de dépenses sociales

en instaurant un **jour de carence incompressible** dans le privé en cas d'arrêt maladie non compensable par les mutuelles, une plus **grande transparence des coûts** réels de notre système de santé et en facilitant la **sortie de l'ALD** des patients en rémission ou guéris avec l'instauration d'une période transitoire de sortie de ce statut pendant une durée de 3 mois.

Instaurer une politique générale de prévention

en luttant contre les pathologies chroniques et l'obésité via la **fiscalité nutritionnelle** (taxes sur les sucres ajoutés dans l'alimentation pour bébé et sur les produits ultratransformés), en **mobilisant les complémentaires** sur la prévention et en exonérant le panier de prévention de **franchise**.





ÉQUITÉ FISCALE

*Privilégier l'investissement à la rente,
lutter la suroptimisation.*

NOUS PENSONS

Redresser les comptes publics est une nécessité morale pour ne pas faire peser nos dettes sur les générations futures. Les efforts budgétaires doivent être justes, préserver les classes moyennes, protéger les plus fragiles et mobiliser davantage ceux qui en ont les moyens. La fiscalité doit rester équitable et continuer d'encourager l'investissement et la croissance.

NOUS SOUTENONS

- Créer une taxe sur les holdings familiales pour lutter contre la suroptimisation fiscale.
- Prolonger la contribution exceptionnelle sur les hauts revenus et son maintien tant que le déficit public est supérieur à 3% du PIB.
- Prolonger temporairement la taxe sur les bénéfices des grandes entreprises.

NOUS PROPOSONS

- **Pérenniser la contribution différentielle sur les hauts revenus** tant que le déficit public est supérieur à 3% du PIB.
- Remplacer l'IFI par un **Impôt sur la Fortune improductive**.
- Limiter les effets d'aubaine de la **niche Copé et du Pacte Dutreil**.
- Exclure le secteur financier des activités éligibles au **Crédit Impôt Recherche**.
- Garantir l'application des dispositions de lutte contre les **CumCum**.
- Mettre fin aux avantages fiscaux de la transmission des **contrats d'assurance vie**.
- Supprimer ou plafonner des **niches fiscales** ou exonérations inefficaces.

ÉQUITÉ FISCALE

Le détail des mesures

Pérenniser la contribution différentielle sur les hauts revenus tant que le **déficit public** sera supérieur à 3% du PIB.

Remplacer l'IFI par un Impôt sur la Fortune Improductive pour faire contribuer la rente et non le patrimoine utile pour l'investissement et la croissance

Mettre fin aux avantages fiscaux de la transmission des contrats d'assurance vie en les alignant, après abattement, **sur le modèle des droits de succession en ligne directe.**

Limiter les effets d'aubaine du Pacte Dutreil

en retenant comme **valeur d'acquisition** des titres pour le calcul de la plus-value réalisée celle au jour de leur transmission abattue de l'exonération de 75% et en **introduisant un critère d'âge** pour au moins l'un des donataires (entre 18 et 60 ans) pour favoriser les reprises actives d'entreprises.



Garantir l'application des dispositions de lutte contre les CumCum

en fixant au 1er janvier 2026 la date limite de publication des textes d'application visant à renforcer la retenue à la source sur les dividendes distribués à des non-résidents.

Supprimer ou plafonner des niches fiscales ou exonérations inefficaces

- **Niche Copé** : +4 pts la quote-part pour neutraliser les effets de la baisse du taux d'IS.
- **Crédit Impôt Recherche** : exclure de l'éligibilité les établissements du secteur financier
- Acquisition par les entreprises d'oeuvres originales d'artistes vivants et d'instruments de musique ;
- 1ère cession d'un logement en France par des non résidents intra communautaires.
- Réduction d'impôt au titre de la souscription de parts de fonds d'investissement de proximité dans les entreprises corses.
- Rééquilibrer la fiscalité de la mécanisation agricole pour encourager à la mutualisation au sein des coopératives.

CROISSANCE PARTAGÉE

*Produire plus et permettre aux Français de
mieux vivre du fruit de leur travail*

NOUS PENSONS

Nous devons aligner nos ambitions sur nos moyens : la solidarité nationale et le soutien public ont un coût qu'il nous revient de financer par la richesse produite, d'abord par le travail. Dans un contexte de concurrence mondiale, l'augmentation de notre productivité et de la quantité de travail est la clé pour financer les grandes transitions — démographique, et technologique. Les fruits de cette croissance doivent être mieux partagés afin d'améliorer le pouvoir d'achat de ceux qui la rendent possible.

NOUS SOUTENONS

- Accélération du calendrier de suppression de la CVAE.
- Mesures de soutien aux Jeunes entreprises innovantes (modernisation du dispositif "Madelin").
- Prorogation de plusieurs dispositifs de soutien au secteur agricole.

NOUS PROPOSONS

- **Rapprocher le salaire net du brut** sur la fiche de paie.
- Soutenir la **politique familiale**.
- **Réduire le coût du logement** en relançant une politique de l'offre.
- Permettre de débloquer plus facilement **l'épargne salariale pour les bas salaires**.
- Préserver notre souveraineté industrielle sur le **médicament**.
- Encourager les salariés et dirigeants de **startups à entrer dans le capital** de l'entreprise créée et à y rester.
- Lutter contre les **concurrences déloyales**.
- Encourager la **transition des filières agricoles, viticoles et forestières**.
- Soutenir la filière des **biocarburants**.
- Distinguer le régime fiscal des **chambres d'hôtes** de celui des meublés touristiques.
- Rehausser les ressources des **CCI et des CMA** et appeler à leur fusion.

CROISSANCE PARTAGÉE

Le détail des mesures

Améliorer le pouvoir d'achat des salariés et indépendants les plus modestes
en **abaissant les prélèvements sur le travail**

Soutenir la politique familiale

en accordant les **allocations familiales dès le 1er enfant**, avec un impact budgétaire neutre et en maintenant la **déduction pour frais de scolarité** pour les familles les plus modestes.

Permettre de débloquer plus facilement l'épargne salariale pour les bas salaires

une fois pendant les cinq premières années, sans justification, à hauteur de 10.000 € maximum.



Soutenir les secteurs clés de notre souveraineté et de la transition

en supprimant les dispositions du PLFSS qui mettent à mal le **secteur du médicament**, en encourageant les pratiques vertueuses des **filières agricoles, viticoles et forestière**, en supprimant la hausse de la fiscalité sur les **biocarburants**.

Accélérer le calendrier de suppression de la CVAE

en la supprimant totalement dès 2027 au lieu de 2030, pour soutenir l'activité et l'investissement, en particulier des TPE/PME..

Lutter contre les concurrences déloyales

en réhaussant la taxe sur les petits colis et en renforçant la transparence sur l'étiquetage.

Soutenir la politique de l'offre du logement, premier poste de dépenses des ménages, en **excluant de la taxe sur les holdings patrimoniale les biens immobiliers destinés à la location** de résidences principales sous le statut de logement intermédiaire, jusqu'à un plafond de 1M€, en luttant contre la rétention foncière par une **réforme de la taxation des plus-values immobilières** et en soutenant toute initiative gouvernementale visant à créer un **statut fiscal du bailleur privé**, comme préconisé dans le rapport de **Mickaël Cosson**.



LES DÉMOCRATES

- ASSEMBLÉE NATIONALE -